



AVIS

Avis administratifs



Les préfetures du Rhône et de l'Isère communiquent :
APPROBATION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE L'EST LYONNAIS REVISE
 Par arrêté inter préfectoral du 2 mars 2026, le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'est lyonnais révisé est approuvé.
 Il peut être consulté :
 - à la préfeture du Rhône-direction départementale des territoires du Rhône, service eau nature et risques, 165 rue Garibaldi 69003 Lyon, sur rendez-vous demandé à l'adresse électronique suivante : ddt-sapen@rhone.gouv.fr
 - à la préfeture de l'Isère-direction départementale des territoires de l'Isère, service environnement, 17 Bd Joseph Vallier 38040 Grenoble, sur rendez-vous demandé à l'adresse électronique suivante : ddt-se@isere.gouv.fr ou ddt-eau-autorisations@isere.gouv.fr
 - dans les locaux du secrétariat de la Commission locale de l'eau, à l'adresse suivante : Département du Rhône-Hôtel du département-69003 Lyon, sur rendez-vous, à l'adresse : mathieu.champault@rhone.fr, ou par Tél. : 04 72 61 71 40.
 - sur les sites internet des services de l'Etat dans le Rhône et de l'Isère :
www.rhone.gouv.fr,
www.isere.gouv.fr
 - sur les sites :
www.gesteau.fr,
www.sage-Est-Lyonnais.fr

500268900

Enquêtes publiques

COMMUNE DE VILLARD-BONNOT

PROJET DE REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DE LA MISE A JOUR DU ZONAGE DES EAUX PLUVIALES DE LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE

Par arrêté communal N° 45-2026 en date du 2 avril 2026, le Maire de Villard-Bonnot a ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe portant sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme et de la mise à jour du zonage des eaux pluviales de la commune de Villard-Bonnot.
 L'enquête publique se déroulera du mardi 28 avril à 9h au vendredi 29 mai à 16h30 à la Mairie de VILLARD-BONNOT.
 Par décision n° E260000538 en date du 28 janvier 2026, le Tribunal Administratif de Grenoble, a désigné Monsieur Alain MONTEIL en tant que commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Michel RICHARD en tant que commissaire enquêteur suppléant.
 Monsieur le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de Villard-Bonnot, 20 Boulevard Jules Ferry, 38 190 Villard-Bonnot aux jours et horaires suivants :
 - le mardi 5 mai de 10h00 à 12h00 ;
 - le mercredi 13 mai de 14h00 à 17h00 ;
 - le samedi 23 mai de 10h00 à 12h00 ;

- le vendredi 29 mai de 14h00 à 16h30.
 Pendant la durée de l'enquête, un dossier comprenant :
 - l'ensemble des pièces constituant le projet de révision générale du PLU à savoir :
 o Un rapport de présentation composé de 4 tomes
 o Un projet d'aménagement et de développement durables (PADD)
 o Les orientations d'aménagement et de Programmation (OAP)
 o Des règlements écrit et graphique
 o Des annexes
 - les avis des personnes publiques associées et celui de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) accompagnés des réponses apportées par la commune de Villard-Bonnot ;
 - l'ensemble des pièces constituant le projet de mise à jour du zonage des eaux pluviales à savoir :
 o Une note explicative
 o Un plan
 - la délibération du 4 novembre 2025 approuvant le projet de zonage et le règlement communal d'eaux pluviales
 - la décision de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) après examen au cas par cas relative à la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux pluviales (ZAEF) de la commune
 sera déposé en mairie de Villard-Bonnot, 20 Boulevard Jules Ferry, 38 190 Villard-Bonnot, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et horaires habituels d'ouverture du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h (sauf le 16 mai fermeture de la mairie). Pendant la durée de l'enquête publique, un site internet comportant le dossier d'enquête en version dématérialisée et un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses observations directement est ouvert à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/7267/>
 Le dossier d'enquête et le registre dématérialisé peuvent être consultés sur le poste informatique dédié à l'enquête publique disponible aux jours et horaires d'ouverture : du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h (sauf le 16 mai fermeture de la mairie).
 Le public pourra consigner ses observations et propositions par écrit :
 - sur le registre d'enquête à feuillets non-mobles, ouvert, coté et paraphé, par le commissaire enquêteur, disponible en mairie de Villard-Bonnot, 20 Boulevard Jules Ferry, 38 190 Villard-Bonnot, aux jours et horaires habituels d'ouverture du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h (sauf le 16 mai fermeture de la mairie).
 - sur le registre dématérialisé sécurisé, disponible depuis le site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/7267/>
 - par voie postale, à l'attention de Monsieur Alain MONTEIL, commissaire enquêteur, Mairie de Villard-Bonnot, 20 Boulevard Jules Ferry, 38 190 Villard-Bonnot ;
 - par courrier électronique à l'adresse mail suivante : enquete-publique-7267@registre-dematerialise.fr
 Les observations transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/7267/> et dont visibles par tous.
 Les observations transmises par voies postales seront ajoutées dans les meilleurs délais au registre papier et dont visibles par tous.
 Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date et l'heure d'ouverture et après la date et l'heure de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.
 A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en Mairie de Villard-Bonnot, 20 Boulevard Jules Ferry, 38 190 Villard-Bonnot, et sur le site internet de la commune <https://www.villard-bonnot.fr/>.
 Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera communiquée par Monsieur le Maire au préfet.
 A l'issue de l'enquête publique, le projet de la révision générale du PLU ainsi que la mise à jour du zonage des eaux pluviales, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Conseil Municipal en vue de son approbation.

500266300

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Avis d'attribution



SYCLUM

Avis d'attribution

M. Frédéric GONZALEZ - Président
 784 Chemin de la Dâcheterie 38510 ARANDON-PASSINS
 Tél : 04 74 80 10 14 ; mël : isabelle.gierdmartin@syclum.fr
 web : <http://www.sicim-morestiel.com>
 SIRET 25360117900032
 Objet : Marché de fournitures de matériels pour le tri hors foyer
Référence acheteur : 25FF-0006-A1-I
Nature du marché : Fournitures
Procédure ouverte
Classification CPM :
 Principale : 34928400 - Conteneurs et poubelles de déchets
 Instance chargée des procédures de recours :
 Tribunal administratif de Grenoble
 2 Place de Verdun BP 1135 - 38022 Grenoble - Cedex
 Tél : 0476429000 - Fax : 0476422269
greffe.ta-grenoble@juradm.fr
 Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
 Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
 Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article L.551-7 du CJA.
 Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
 Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction de recours :
 Tribunal administratif de Grenoble
 2 Place de Verdun BP 1135 38022 Grenoble Cedex
 Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69
greffe.ta-grenoble@juradm.fr
 Attribution du marché
 Valeur totale du marché (hors TVA) : 211400 €
 LOT N° 1 - Abri bacs
Nombre d'offres reçues : 14
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 14
Date d'attribution : 09/03/26
 Marché n° : 2025_09A
 Axibio, 26 RUE DE GARCHES, 92210 SAINT-CLOUD
 Montant HT : 147 780,00 €
 Le titulaire est une PME : OUI
 LOT N° 2 - Corbeilles de propriété
Nombre d'offres reçues : 13
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 13
Date d'attribution : 09/03/26
 Marché n° : 2025_09B
 ACTILEV, 112 RUE HAUTE DE CROUIN, 16100 COGNAC
 Montant HT : 57 870,00 €
 Le titulaire est une PME : OUI
 LOT N° 3 - Porte-sacs à déchets
Nombre d'offres reçues : 5
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 5
Date d'attribution : 09/03/26
 Marché n° : 2025_09C
 SOCIETE GUERY, 7 RTE DE CHEMILLE - TOURLANDRY, 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
 Montant HT : 5 750,00 €
 Le titulaire est une PME : OUI
 Envoyé le 07/04/26 à la publication
 Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

500237100

VIES DES SOCIÉTÉS

Transferts de siège social

SCI « LE SALMIGONDIS »
 SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
 AU CAPITAL DE 1 000 €
 SIEGE SOCIAL : 11 IMPASSE PONT
 69500 BRON

908 309 636 RCS LYON

L'AGE du 31.03.2026 a décidé de transférer le siège social de la SCI « LE SALMIGONDIS », à compter de cette même date du 11 Impasse Pont - 69500 BRON au 27 Chemin de Marieu - 38110 Sainte-Blandine et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts. Radiation au RCS de LYON et réimmatriculation au RCS de VIENNE.

500335600

Euro Légales
Marchés publics
 Agir en proximité pour les acheteurs publics et privés
 Publication des procédures
 Plateforme de dématérialisation
 Votre contact
 Novia TRUCHOT 06 07 01 96 35
 eebra GROUPE

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

